

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION CAPCOM FRANCE CLUB

Pour s'inscrire au Capcom France Club et pour accéder à la plateforme vous devez souscrire aux termes et conditions d'utilisation du Capcom France Club suivante :

CE DOCUMENT FAIT PARTIE INTEGRANTE DES CONDITIONS GENERALES DE LA PLATEFORME ET NE CONSTITUE PAS UN ACCORD INDEPENDANT. EN UTILISANT LE CAPCOM FRANCE CLUB OU EN ACCEPTANT SES TERMES ET CONDITIONS, VOUS ACCEPTEZ LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE DE CAPCOM FRANCE (<https://www.capcomfrance.fr/politique-de-confidentialite>).

Le Capcom France Club est un programme de fidélité animé par la société Capcom Entertainment SAS, 32 Rue du Vieil Abreuvour, 78100 Saint-Germain-en-Laye; depuis le 6 septembre 2019, qui permet à ses membres de gagner des dotations en participant à des jeux concours et des tirages au sort.

1. Eligibilité :

Aucun achat n'est nécessaire pour rejoindre le Capcom France Club. Tous les membres doivent obligatoirement créer un compte en accord avec les conditions générales d'utilisation de la plateforme. L'âge minimum pour s'inscrire au Capcom France Club est de 15 ans. Chaque compte est individuel. Le programme est disponible uniquement pour les personnes résidents en France métropolitaine.

2. Inscription :

L'inscription se fait via Facebook Connect ou en complétant un formulaire. En créant un compte sur la plateforme, les membres acceptent d'être liés aux présentes conditions.

Les membres seront identifiés par leurs identifiants de compte. Afin de recevoir des points lors des jeux concours ou de consulter son solde de points, il peut être demandé aux membres de présenter une pièce d'identité appropriée par email afin de faciliter la vérification de la propriété du compte et de protéger les informations personnelles.

3. Éligibilité aux récompenses :

Les membres du Capcom France Club peuvent tous recevoir des dotations physiques et digitales, à condition qu'ils soient résidents en France métropolitaine. Pour gagner des points et participer aux tirages au sort les membres doivent impérativement être connectés à leur compte, jouer aux divers jeux concours dans le but de gagner les dits points, avant de les dépenser dans des tickets de tirage au sort. Dans le cas où des jeux PEGI 16, PEGI 18, seraient à gagner, Capcom se réserve le droit de demander un justificatif d'identité à la personne en question, et de lui proposer un gain d'une valeur équivalente si ce dernier ne respecte pas les limites d'âge.

4. Récompenses et gain de points :

Les membres peuvent gagner des points en participant aux divers jeux proposés et en parrainant leurs amis. Le montant des points gagnés est fixé en fonction des types de jeux concours.

Capcom France, à sa seule discrétion, peut également attribuer des points aux membres et d'autres récompenses pour des statuts particuliers ou des événements spéciaux.

Les points seront crédités au moment de la validation de participation aux jeux.

Les membres sont seuls responsables d'informer Capcom France de toute divergence ou omission réelle ou perçue concernant les points gagnés. Les ajustements seront effectués à la seule discrétion de Capcom France.

Capcom France se réserve le droit de déterminer le nombre de points de tous les comptes sur la base des enregistrements internes de Capcom France relatifs aux comptes. Le solde de points affiché dans les registres internes de Capcom France sera considéré comme le solde correct.

5. Parrainage :

Chaque membre a la possibilité de parrainer ses contacts pour gagner cent points supplémentaires. Capcom France fixe une limite de 3 parrainages par mois et par personne.

6. Suivi des points :

Les membres peuvent consulter le solde de leurs points directement depuis la plateforme, dans la rubrique « Mon Compte ».

7. Utilisation des points :

Les points peuvent être échangés contre des tickets de tirage au sort sur la plateforme. Ils ne sont pas cessibles. Les points accumulés sur différents comptes de différents membres ne peuvent pas être combinés ou cumulés. Les tickets ne sont pas cessibles. Les tickets sont spécifiques à chaque tirage au sort. Un ticket expire à la fin du tirage au sort en lien avec le ticket.

Les points et les tickets n'ont aucune valeur monétaire, et ne peuvent être utilisés sur le site Capcom Store ou en magasin. Cependant les membres ont la possibilité de conserver leurs points sans limite de durée.

8. Échange d'argent :

La vente de compte est strictement interdite. Capcom France peut, à sa seule discrétion, supprimer définitivement un compte jugé suspect d'avoir une telle activité.

9. Expiration des points :

Les points expirent de manière définitive lorsque le programme Capcom France Club prendra fin.

Les points peuvent également expirer dans certaines situations :

- A la suppression du compte d'un membre
- Si un compte est suspendu en cas de viol des termes et conditions du Capcom France Club

Capcom se réserve le droit d'interrompre le programme Capcom France Club à tout moment, et ne compensera en aucun cas les points et les tickets non utilisés.

10. Suspension :

Capcom se réserve le droit de suspendre un compte si ce dernier ne respecte pas les conditions générales d'utilisation du Capcom France Club. La suspension peut être temporaire ou définitive.

11. Limitation des licences :

Tous les aspects du programme Capcom France Club (dont les comptes des membres, les points) sont la propriété de Capcom France. Les membres ne disposent d'aucun droit de propriété sur le compte, le programme de récompenses, les points des membres etc, mais ils ont une licence d'utilisation du compte. Ils n'acquièrent aucun droit de propriété sur les comptes. Ils acceptent que leur compte et le programme de récompenses des membres (y compris, sans toutefois s'y limiter, les points) n'aient aucune valeur monétaire. Capcom France peut suspendre, résilier, modifier ou supprimer des comptes, pour quelque motif que ce soit, avec ou sans préavis, et sans aucune responsabilité envers les membres.

12. Limitation de responsabilité :

Les membres utilisent le Capcom France Club à leur risque.

Capcom France ne peut être tenu responsable des dommages ou pertes directes, indirectes ou autres qui résultent de la participation au Capcom France Club.

Capcom France, n'est pas responsable des serveurs, de la disponibilité des réseaux, des problèmes de communication, des transmissions informations, ni même de l'électricité, du matériel informatique, omissions, interruptions ou suppressions de quelque nature que ce soit, qu'elles soient humaines, mécaniques ou électroniques ou pour tout dommage causé aux ordinateurs, aux données ou aux bien de personnes liées à la participation au Capcom France Club. Capcom France n'est pas responsable de la compensation des points ni de toute autre récompense en cas d'erreur. Capcom France n'est d'aucune façon, responsable de n'importe quel problème qui résulterait de la plateforme ou d'un jeu concours.

13. Utilisation des données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du Capcom France Club sont traitées, enregistrées, et utilisées par Capcom France dans le but de procéder à la bonne gestion des tirages au sort et prévenir les gagnants. Les informations nominatives seront également traitées dans le but d'établir des statistiques d'utilisation.

Conformément à la loi de réglementation Européenne entrant en vigueur le 25/5/2018: Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), les données collectées sur la Plateforme : nom, prénom, e-mail, ainsi que toutes les données à caractère personnel, sont stockées de manière sécurisée et seront systématiquement détruites 1 an jour pour jour après la dernière connexion. La suppression totale et immédiate de ces données est aussi de votre droit et possible en adressant un courrier à l'adresse de Capcom France mentionnée plus haut.

Le participant indiquera ses noms, prénoms et adresse postale. Conformément à la réglementation en vigueur, sa demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant sa signature et précisant l'adresse à laquelle doit lui parvenir la réponse. Une réponse lui sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande, cachet de la poste faisant foi.

Pour plus d'information, veuillez consulter notre Politique de confidentialité (<https://www.capcomfrance.fr/politique-de-confidentialite>)

14.Litiges – droit applicable :

Le Règlement est régi par la loi française. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend né de l'interprétation ou de l'exécution du présent Règlement. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents. Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu et/ou au tirage au sort devra être formulée par écrit à l'adresse de Capcom France. Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture d'un jeu.